



Le vendredi 18 février 2011

CH LAVAUUR

LA SECRETAIRE D'ETAT A LA SANTE, CRITIQUE L'ORDRE INFIRMIER !

La CGT aussi, ça tombe bien !!

Lors de la séance au Sénat du 15 février 2011, la Secrétaire d'Etat à la Santé a vertement critiqué l'ordre infirmier en dénonçant le montant élevé de la cotisation à 75 € et a demandé à l'Ordre de faire rapidement des " propositions de sortie de crise ".

Mme Marie-Thérèse Hermange, Sénateur UMP de Paris, avait interrogé Mme Berra sur l'inscription obligatoire à un ordre pour les professionnels exerçant une activité salariée et sur le coût élevé de 75 à 300 € selon les ordres.

Mme Berra, Secrétaire d'Etat, a rappelé que : " Depuis cette création, guère plus de 10 % des infirmiers s'y sont inscrits ; les cotisations ne rentrent pas. Mme Bachelot a insisté pour que la cotisation soit diminuée et une possibilité de modulation a été introduite dans la loi HPST ; M. Bertrand a demandé que son montant soit « symbolique ». Mais l'ordre... ne veut pas baisser sa cotisation, car sa situation financière est délicate ".

La Secrétaire d'Etat à la Santé a renouvelé sa demande pour que : " ... les infirmiers puissent continuer à exercer librement leur métier dans l'intérêt de tous... ".

La CGT du CH LAVAUUR se félicite de cette déclaration qui va dans le sens de l'abrogation de l'ordre infirmier.

Les infirmier(e)s du secteur public, privé ou libéraux n'ont pas besoins d'un ordre professionnel et nous refusons de payer pour travailler.

La CGT s'est toujours opposée aux ordres professionnels

Voir notre dossier « **Ordre Infirmier, ce qu'il faut savoir** », sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr rubrique actualité

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. Tél. : 30 38 cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr

